

334

E. 224-37 adopté le

- 13 -

13 mars

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi concernant les mesures à prendre contre les incendies dans les départements de la Gironde, des Landes et de Lot-et-Garonne. (N° 306, année 1900).

(Nommée le 8 novembre 1900.)

MM.

- 1° BUREAU : CHAUMIÉ.
- 2° — MILLIÈS-LACROIX.
- 3° — ~~DE VERNINAC.~~
- 4° — RAYNAL.
- 5° — ~~LEROY (ALFRED).~~
- 6° — VICTOR LOURTIES.
- 7° — DENOIX.
- 8° — MONSSERVIN.
- 9° — TRARIEUX.

334



By
1860

Wm. W. ...

~~...~~
...

A

Séance du 13 avril 1900.

Président : M. Franchini

Secrétaire : M. Millis-Lacroix

Le Président est assisté de son Secrétaire

1^{er} 14^h M. Chamin abas

2^e 14^h M. Millis-Lacroix expose l'avis qu'il a émis sur son B^{on}, favorable. Il est entendu.

3^e 13^h M. Vermeil, ~~sur~~ Leroy en principe

4^e 13^h M. Rayet, " ;

5^e 13^h M. Leroy, favorable ;

6^e 13^h M. Lourtes, favorable, en principe.

7^e 13^h M. Duvivier, " " "

8^e " M. Moreau - abas.

9^e " M. Franchini. Leroy en principe.

La C^{on} décide que son document au Ministère de l'Agriculture lui sera communiqué préparatoire.

Le Président

L. Franchini

Le Secrétaire

M. Millis-Lacroix

Séance du 27 juin 1901.

Président : M. Franchini

Secrétaire : M. Millis-Lacroix

M. Lourtes est nommé Rapporteur.

Le Secrétaire est C. Millis-Lacroix

M. Millis-Lacroix

11